



Publié le 12 février 2018 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t.caveng@soulier-avocats.com

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Can Laura Smet challenge the will of her father Johnny Hallyday?

In a press release sent to the France Presse Agency (AFP) on February 12, 2018, Laura Smet announced that she intended to challenge the will of her father, Johnny Hallyday. As per the terms of said will, Johnny Hallyday reportedly left all of his property and artistic rights exclusively his last wife, Laëtitia Hallyday, as permitted under California law.

What are the chances of success of such a legal action in light of the most recent case-law developments?

[Read our article on the subject](#)

Soulier Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.